



# Procès-Verbal

## Commission Départementale Gestion des Compétitions Jeunes Masculins

N° 42  
21 mai 2025

*Par courriel :* Nicolas Ménard, Président  
Patrice Guet, responsable du pôle Compétitions  
Quentin Rault, Aurélien Picot, William Halgand, Hubert Bernard  
*Assiste :* Isabelle Loreau

---

### **Préambule :**

M. Patrice Guet, membre du club de Mésanger As (516995) et du GJ Mésanger St-Géréon (560414), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement.  
M. Nicolas Ménard, membre du club du FC Entente du Vignoble (581794) et du GJ du Vignoble (564817) ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ces clubs  
M. William Halgand, membre du club de Guillaumoises As (521036), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.  
M. Aurélien Picot membre du club Le Cellier Mauves Fc (581259), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.  
M. Quentin Rault, membre du club de La Madeleine As (514661), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

### **Appel**

---

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique.

Par exception et comme prévu aux Règlements des championnats ou Coupes, le délai d'appel est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée s'il :

- porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- est relatif à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- porte sur le classement en fin de saison.
- Porte sur une rencontre de coupe

### **Frais de procédure**

Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :

- frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
- absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.

En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence.

## 1. Approbation du PV

---

La Commission approuve le PV n°41 du 14 mai 2025 sans réserve.

## 2. Etude des dossiers

---

### **Match n° 53077510 Nozay Os 1 / La Roche Blanche Côteaux 1 U18 D3 Masculin groupe B du 17.05.2025**

La Commission a reçu le courriel du club de Nozay Os informant d'une erreur de score inscrit sur la FMI  
Le club La Roche Blanche Côteaux confirme l'erreur du score inscrit sur la FMI

Le score indiqué sur la FMI étant de 1 but pour l'équipe 1 du club de Nozay Os et 8 buts pour l'équipe 1 du club de La Roche Blanche Côteaux

**Considérant les dispositions financières – annexe 5 - du District de Football de Loire-Atlantique,**

La Commission décide de :

- Valider les buts de chacune des équipes soit :
  - 8 buts pour l'équipe 1 du club de Nozay Os
  - 1 but pour l'équipe 1 du club de La Roche Blanche Côteaux
- Mettre à la charge les frais de dossier de 25 € à chacun des clubs de Nozay Os et La Roche Blanche Côteaux

### **Match n° 53143945 GJ 3 Forêts Soudan 1 / Nort Ac 2 U18 D3 Masculin groupe B du 17.05.2025**

La Commission relève que l'équipe 1 du club de Nort Ac a déclaré forfait pour sa rencontre du samedi 17 mai 2025.

La Commission demande des explications au club de Nort AC.

### **Match n° 53077737 GJ Nord 44 2 / Nozay Os 2 U18 D4 Masculin groupe C du 17.05.2025**

La Commission relève que l'équipe 1 du club du GJ Nord 44 a déclaré forfait pour sa rencontre du samedi 17 mai 2025.

La Commission demande des explications au GJ Nord 44.

## 3. Feuilles de match

---

La Commission rappelle l'application des dispositions réglementaires relatives à l'établissement des feuilles de match et leur transmission.

**Article 28 :** « 1. La rencontre est traitée sous feuille de match informatisée. Dans la circonstance exceptionnelle d'un dysfonctionnement constaté par les officiels, une feuille de match papier originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant par messagerie officielle, dans le délai de 24 heures ouvrables après le match.

En cas de retard dans le retour de la feuille de match par l'équipe recevante, et jusqu'à 4 jours ouvrables après la rencontre, le club fautif est passible d'une amende dont le montant est fixé en annexe 5 aux RG de la LFPL. À compter du 5<sup>ème</sup> jour ouvrable, le club fautif est passible du doublement de l'amende ainsi que de la perte du match à l'équipe recevante. L'équipe visiteuse ne bénéficie pas des points correspondant au gain du match, elle conserve alors le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre.

2. Pour les rencontres non traitées sous feuille de match informatisée, la feuille de match originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant, dans le délai de 24 heures ouvrables après le match.

Dispositions District de Football de Loire-Atlantique :

En cas de dysfonctionnement, un rapport d'échec FMI devra être complété et signé par les responsables des deux équipes et l'arbitre de la rencontre. Ce document disponible sur le site Internet du District est à renvoyer avec la feuille de match papier.

Le non-respect de ce délai entraîne, à l'encontre du club fautif, une amende dans les conditions fixées au paragraphe 1 du présent article. »

**Article 35 :** « 1. Le club organisateur saisit sur le site internet de la FFF (ou via la Feuille de Match Informatisée), le résultat de sa rencontre,

- a) avant 20h00 pour les rencontres disputées en diurne, avant 00h00 pour les rencontres disputées en nocturne.

- b) Dans le cas où un club doit saisir plusieurs résultats le même jour et qu'une ou plusieurs rencontres se déroulent en nocturne, l'ensemble de ses résultats devra être saisi avant 00h00.
2. En cas d'une ou plusieurs infractions à cette disposition au cours d'une semaine, le club se verra infliger une amende dont le montant est fixé en annexe 5 aux RG de la LFPL. »

Il est rappelé de veiller à disposer des accès à la FMI avant chaque rencontre. Un rappel est effectué en ce sens auprès des clubs pour que leurs dirigeants en disposent. De plus, en cas de non-utilisation de la FMI, un rapport d'échec devra être envoyé avec la feuille de match papier.

➤ **Feuille de match du week-end du 11 mai 2025 non reçue à ce jour :**

N° match	Division	Match	Décision
53074671	U15 D3	Donges Fc 1 / Montoir Cs 1	Réclamée

➤ **Feuille de match du week-end du 18 mai 2025 non reçue à ce jour :**

N° match	Division	Match	Décision
53075404	U15 D4	Gj de Goulaine 2 / St-Philbert Grand Lieu Us 2	Réclamée

## 4. Encadrement des équipes

### Art.31 Fonction du délégué

#### « Dispositions District de Football de Loire-Atlantique :

*La désignation des délégués relève de la Commission Compétente du District de Football de Loire-Atlantique.*

*Tout club pourra formuler une demande de désignation d'un Délégué à la Commission compétente du District de Football de Loire-Atlantique ».*

### Art.25

« 1. Le club recevant doit notamment désigner un commissaire au terrain majeur, lequel doit être présent sur le terrain au moins une heure avant l'heure officielle, porteur d'un brassard distinctif, et durant la rencontre se tient à proximité immédiate de l'aire de jeu à la disposition des officiels.

*Ses nom, prénom et numéro de licence devront être mentionnés sur la Feuille de match. En l'absence de ces éléments, le club responsable sera passible d'une amende fixée en Comité de Direction du District de Football de Loire-Atlantique.*

*Le District de Football de Loire-Atlantique pourra pour certaines rencontres désigner une personne exerçant ces fonctions.*

*Même en présence d'un délégué officiel, les attributions de ce dernier (organisation de la rencontre, application des règlements, sécurité de l'arbitre et des acteurs de la rencontre, police du terrain...) appartiendront obligatoirement à un dirigeant de l'équipe visitée désigné comme « Délégué au match ». Il se fera connaître à l'équipe visiteuse, aux officiels. Il devra s'assurer que l'ensemble des procédures de match ont bien été respectées et que le respect de celles-ci est bien mentionné sur la feuille de match. Il devra rester neutre sur les décisions arbitrales et les faits de match. Celui-ci devra nécessairement être majeur au jour du match.*

*Tout manquement à ces obligations pourra entraîner une sanction individuelle concernant le dirigeant responsable et une sanction pour le club fautif. En l'absence d'un Délégué au match, la rencontre ne pourra pas débiter.*

2. La présence sur le banc de touche est strictement réservée pour chaque club en présence à

- 4 encadrants (dirigeant/éducateur) en Régional 1, et 3 pour les autres niveaux.
- les joueurs remplaçants ou les joueurs remplacés, les uns et les autres en survêtement ».

En application de l'annexe 5 dispositions financières, l'assistant(e) de la Commission relève les manquements. En cas de non-respect, la liste des clubs amendés figure en annexe.

## 5. Obligation du Statut des Éducateurs

Au regard de l'article 25.6 du Règlement des Championnats jeunes départementaux et du Statut Régional des Éducateurs et Entraîneurs, la Commission a en charge d'assurer le suivi des éducateurs des équipes participant aux championnats jeunes masculins permettant une accession en Championnat Régional.

Il est assuré un contrôle des éducateurs sur le banc (CFF2 exigé a minima) pour la 3<sup>e</sup> phase dans les divisions suivantes :

- U18 D1 Accès Ligue
- U16 D1 Accès Ligue

### Article 12 - Obligation de diplôme

*Dispositions L.F.P.L. : Championnats départementaux : le respect des obligations de désignation, présence sur le banc, et les sanctions afférentes prévues aux articles 12, 13, 13bis, 14 et Annexe 2 sont de la compétence du District, lequel désigne une Commission dédiée en charge de l'application de ces dispositions ; à défaut la Commission d'Organisation des Compétitions du District est compétente. La Commission Régionale veillera à l'application de ces dispositions.*

**Le diplôme exigé pour encadrer une équipe jeunes masculines au niveau supérieur de District est le CFF2 ou CFI U14-U19 (ou en cours\*).**

\*En cours =

- Pour les BMF et BEF : en formation effective, c'est-à-dire, éducateur en formation professionnelle ayant réussi le test d'entrée en formation et ayant été positionné et toujours en formation active.

- Pour les CFF : - inscrits avant le début du championnat au module, ou

- titulaire de l'attestation de formation et inscrit dans une session de certification pour la saison en cours.

Ces dispositions dérogatoires pour l'éducateur en cours de formation ne sont valides que pour une saison. L'éducateur doit détenir une licence « Dirigeant ». La VAE ne constitue pas une entrée en formation.

Toute absence de l'éducateur désigné au cours de la saison devra être signalée au District par écrit. A défaut, le club se verra infliger une amende de 20 € par match.

➤ **Contrôle des présences du 17.05.2025**

**U18 Accès Ligue**

**Aucune observation.**

**U16 Accès Ligue**

**547452 Orvault Rc** : l'éducateur absent a été remplacé par Monsieur Sébastien NETO disposant des diplômes requis. Le club d'Orvault Rc a prévenu en amont de l'absence excusée de l'éducateur désigné et de son remplaçant.

Il est rappelé par ailleurs :

- **Absence prévenue**

Les clubs sont tenus d'avertir le District par écrit des absences de leurs Educateurs ou Entraîneurs désignés.

- **Suspension**

En cas de suspension, le remplacement de l'entraîneur suspendu doit être effectué par un éducateur ou entraîneur titulaire a minima d'un certificat de football fédéral.

- **Désignation en cours de saison**

**En cas de non-respect en cours de saison de l'obligation d'encadrement du fait du départ de l'entraîneur ou éducateur désigné le club dispose pour régulariser sa situation d'un délai de 30 jours calendaires à compter du lendemain du premier match où l'entraîneur ou l'éducateur désigné n'est pas sur le banc de touche ou la feuille de match.**

Pendant ce délai, les sanctions financières prévues à l'Annexe 2 ne sont pas applicables si la situation est régularisée. En cas de non-régularisation à l'issue de ce délai, le club sera redevable des sanctions financières prévues à l'Annexe 2, et ce dès le premier match d'infraction, et pendant toute la durée de la non-désignation du nouvel entraîneur ou éducateur jusqu'à régularisation de la situation.

## 6. Matches reportés

➤ **Art. 120 des règlements généraux :**

« 3. Pour l'application des présents règlements, un match remis est une rencontre qui, pour une cause quelconque, notamment d'intempéries, n'a pas eu de commencement d'exécution à la date à laquelle il était prévu qu'elle se déroule. Un match à rejouer est une rencontre qui a reçu exécution partielle ou totale ou qui a eu son résultat ultérieurement annulé par décision d'un organisme officiel ordonnant qu'elle soit jouée à nouveau dans son intégralité ».

N° match	Division	Match	Date initiale	Nouvelle date
53074373	U15 D1	Couëron Chabossière 1 / Pontchâteau AS Guillomois	17.05.2025	<b>21.05.2025</b>
53074299	U15 AL	Vallet Es 1 / Ancenis St-Géréon RC 1	17.05.2025	<b>24.05.2025</b>
53074334	U15 D1	Campbon Ubcc 1 / Pornic Foot 1	01.02.2025	<b>31.05.2025</b>

## 7. Forfaits

• **Forfaits**

La Commission étudie :

- Les équipes ayant déclaré forfait en procédure normale
- Les équipes ayant déclaré forfait en procédure d'urgence
- Les rencontres non jouées pour équipe adverse absente

Conformément à l'article 26.1 du règlement de l'épreuve et de l'annexe 5 financière des Règlements Généraux dont les sommes ont été fixées par le Comité de Direction en date du 11 avril 2024, l'équipe déclarée forfait sera amendée du droit d'engagement.

La liste des équipes forfaits figure en annexe.

- **Forfaits généraux**

La Commission enregistre le forfait général des équipes :

- 1 de **St-Nazaire Méan U15 D5A** suite à ses 3 forfaits (05/04/2025 – 19/04/2025 – 17/05/2025)
- 2 de **St-Nazaire Immaculée U17 D3A** suite à ses 3 forfaits (01/02/2025 – 03/05/2025 – 17/05/2025)
- 1 de **d'Héric Fc U18 D4C** suite à ses 3 forfaits (02/02/2025 – 01/03/2025 – 17/05/2025)
- 2 de **Ste-Pazanne Fc Retz U18 D4A** suite à ses 3 forfaits (30/03/2025 – 03/05/2025 – 17/05/2025)

Ces forfaits généraux intervenant au cours des trois dernières journées de la compétition à laquelle le club concerné participe, les buts pour et contre et les points acquis lors de tous les matchs joués restent acquis.

## 8. Coupe U15 Intersport

---

La Commission prend connaissance des résultats du match rejoué le 17 mai concernant les quarts de finale : Couëron Chabossière 1 contre Vallet Es 1 et homologue la rencontre sous réserve d'éventuelles procédures ou formalités administratives de contrôle.

La Commission valide l'ordre de la rencontre des demi-finales qui se jouera le 24 mai 2025 entre les équipes : Campbon Ubcc 1 et Couëron Chabossière 1

La Commission informe les clubs que la finale se déroulera le samedi 7 juin 2025 à Pornic (10h00).

Le Président,  
Nicolas Menard



L'Assistante,  
Isabelle Loreau



Compétition / Phase	Poule	Club	Equipe	Match	Date
Départemental 1 U18 Masculin / 3	A	512355	Nort Sur Erdre Ac 21	FM 53077041	65198.1 17/05/2025
Départemental 1 U18 Masculin / 3	B	560160	Bouguenais Foot 21	FM 53077085	65242.1 17/05/2025
Départemental 2 U18 Masculin / 3	B	550749	Gj Nord 44 21	FM 53077239	65377.1 17/05/2025
Départemental 3 U18 Masculin / 3	C	581813	St Hilaire Clisson F 22	FM 53077556	65558.1 17/05/2025
Départemental 3 U18 Masculin / 3	D	544823	Chaumes Arche Fc 22	FM 53077603	65605.1 17/05/2025
Départemental 4 U18 Masculin / 3	A	547524	Ste Pazanne Retz Fc 22	FG	
Départemental 4 U18 Masculin / 3	C	517367	Heric Fc 21	FG	
Départemental 4 U18 Masculin / 3	D	514875	Sautron As 22	FM 53077870	65782.1 17/05/2025
Départemental 4 U18 Masculin / 3	E	511875	St Philbert Gd Lieu 23	FM 53077975	65827.1 17/05/2025
		581256	Geneston As Sud Loir 23	FM 53077979	65831.1 17/05/2025
Départemental 1 U17 Masculin / 3	B	582652	St Fiacre Coteaux Fc 1	FM 53076687	65002.1 17/05/2025
Départemental 3 U17 Masculin / 3	A	528847	St Nazaire Immaculee 2	FG	
Départemental 3 U17 Masculin / 3	B	520841	Treillieres Sympho F 2	FM 53076936	65126.2 17/05/2025
Départemental 1 U16 Masculin / 3	A	514875	Sautron As 21	FM 53076344	64900.2 17/05/2025
Départemental 1 U16 Masculin / 3	B	502386	Nantes St Pierre 21	FM 53076318	64886.1 17/05/2025
Départemental 4 U15 Masculin / 3	B	549082	St Vincent Lustvi 1	FM 53075237	64346.1 17/05/2025
Départemental 4 U15 Masculin / 3	D	582652	St Fiacre Coteaux Fc 1	FM 53075352	64435.1 17/05/2025
Départemental 5 U15 Masculin / 3	A	502069	St Nazaire Alert Mea 1	FG	
Départemental 5 U15 Masculin / 3	B	564798	Gj Fcs Tcfc 4	FM 53075531	64571.1 17/05/2025
Départemental 5 U15 Masculin / 3	C	554118	Gj Abbaretz P Bleue 3	FM 53075609	64612.1 17/05/2025
Départemental 5 U15 Masculin / 3	E	518204	Grandchamp As 2	FM 53075750	64704.1 17/05/2025
Départemental 5 U15 Masculin / 3	F	561031	Gj De Goulaine 3	FM 53075795	64749.1 17/05/2025
Départemental 5 U15 Masculin / 3	G	518479	Bouaye Fc 3	FM 53075874	64792.1 17/05/2025

<b>Type de dossier : Administratif</b>					
Dossier :	22946513	Match :	63730.1	Départemental 1 U14 Masculin / 3	Groupe A 723
Date :	20/05/2025		17/05/2025	560136 Gj Sud Retz Football 21	- 561182 St Julien Divatte Fc 21
Personne :					Club : <b>560136 GJ SUD RETZ FOOTBALL</b>
Motif :	44	Absence Responsable Equipe			Date d'effet Date de fin Montant
Décision :	44	Absence Responsable Equipe			21/05/2025 21/05/2025 16,00€
Dossier :	22946514	Match :	64166.1	Départemental 3 U15 Masculin / 3	Groupe B 730
Date :	20/05/2025		17/05/2025	552461 Gj 3 Forets Soudan 1	- 580575 Savenay Malville Pfc 1
Personne :					Club : <b>552461 GJ TROIS FORETS</b>
Motif :	44	Absence Responsable Equipe			Date d'effet Date de fin Montant
Décision :	44	Absence Responsable Equipe			21/05/2025 21/05/2025 16,00€
Dossier :	22946519	Match :	64479.1	Départemental 4 U15 Masculin / 3	Groupe E 735
Date :	20/05/2025		17/05/2025	544184 Reze Fc 2	- 560160 Bouguenais Foot 2
Personne :					Club : <b>560160 BOUGUENAIS FOOTBALL</b>
Motif :	44	Absence Responsable Equipe			Date d'effet Date de fin Montant
Décision :	44	Absence Responsable Equipe			21/05/2025 21/05/2025 16,00€
Dossier :	22946520	Match :	64657.1	Départemental 5 U15 Masculin / 3	Groupe D 739
Date :	20/05/2025		17/05/2025	502086 Chateaubriant Al 2	- 547054 Riaille Ufce Donneau 1
Personne :					Club : <b>502086 AM.LAIQ. CHATEAUBRIANT</b>
Motif :	44	Absence Responsable Equipe			Date d'effet Date de fin Montant
Décision :	44	Absence Responsable Equipe			21/05/2025 21/05/2025 16,00€
Dossier :	22946521	Match :	64702.1	Départemental 5 U15 Masculin / 3	Groupe E 738
Date :	20/05/2025		17/05/2025	553174 Nantes St Joseph Por 1	- 520841 Treillieres Sympho F 2
Personne :					Club : <b>553174 NANTES SAINT JOSEPH PORTERIE</b>
Motif :	44	Absence Responsable Equipe			Date d'effet Date de fin Montant
Décision :	44	Absence Responsable Equipe			21/05/2025 21/05/2025 16,00€
Dossier :	22946522	Match :	64703.1	Départemental 5 U15 Masculin / 3	Groupe E 738
Date :	20/05/2025		17/05/2025	500041 E. Mellinet/Donbosco 3	- 522724 St Herblain Uf 2
Personne :					Club : <b>500041 LA MELLINET DE NANTES</b>
Motif :	44	Absence Responsable Equipe			Date d'effet Date de fin Montant
Décision :	44	Absence Responsable Equipe			21/05/2025 21/05/2025 16,00€
Dossier :	22946525	Match :	64793.1	Départemental 5 U15 Masculin / 3	Groupe G 744
Date :	20/05/2025		17/05/2025	521131 Nantes St Med Doulon 2	- 523294 Nantes Fcta 2
Personne :					Club : <b>523294 F.C. DE TOUTES AIDES NANTES</b>
Motif :	44	Absence Responsable Equipe			Date d'effet Date de fin Montant
Décision :	44	Absence Responsable Equipe			21/05/2025 21/05/2025 16,00€
Dossier :	22946527	Match :	65426.1	Départemental 2 U18 Masculin / 3	Groupe C 759
Date :	20/05/2025		17/05/2025	513964 St Mars Du Desert Ja 21	- 590304 Vieillevigne Planche 21
Personne :					Club : <b>513964 JEANNE-ARC ST MARS DU DESERT</b>
Motif :	44	Absence Responsable Equipe			Date d'effet Date de fin Montant
Décision :	44	Absence Responsable Equipe			21/05/2025 21/05/2025 16,00€

Dossier :	22946529	Match :	65093.1	Départemental 2 U17 Masculin / 3	Groupe B	752	
Date :	20/05/2025	17/05/2025	502178	Blain Es 1	- 544136	Le Loroux Landreau O 1	
Personne :					Club : <b>544136</b>	<b>LANDREAU LOROUX BOTTEREAU SP.C.</b>	
Motif :	71	Signature(s) manquante(s) FM			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	81	Absence de signature			21/05/2025	21/05/2025	11,00€
Dossier :	22946497	Match :	63729.1	Départemental 1 U14 Masculin / 3	Groupe A	723	
Date :	20/05/2025	17/05/2025	511875	St Philbert Gd Lieu 21	- 513122	Sorinieres Elan F 21	
Personne :					Club : <b>511875</b>	<b>U.S. ST PHILBERT DE GRANDLIEU</b>	
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			21/05/2025	21/05/2025	16,00€
Dossier :	22946498	Match :	63774.1	Départemental 2 U14 Masculin / 3	Groupe A	770	
Date :	20/05/2025	17/05/2025	517365	Orvault Sf 21	- 514875	Sautron As 21	
Personne :					Club : <b>517365</b>	<b>ORVAULT SPORTS FOOTBALL</b>	
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			21/05/2025	21/05/2025	16,00€
Dossier :	22946499	Match :	63804.2	Départemental 3 U14 Masculin / 3	Groupe B	796	
Date :	20/05/2025	17/05/2025	582149	Gj Deux Coutais 21	- 548100	La Montagne Fc 21	
Personne :					Club : <b>582149</b>	<b>GJ DEUX COUTAIS</b>	
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			21/05/2025	21/05/2025	16,00€
Dossier :	22946500	Match :	64207.1	Départemental 3 U15 Masculin / 3	Groupe C	729	
Date :	20/05/2025	17/05/2025	580423	Gj Loireauxence Vair 2	- 509427	Nantes Metallo Sc 2	
Personne :					Club : <b>580423</b>	<b>GJ LOIREAUXENCE VAIR</b>	
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			21/05/2025	21/05/2025	16,00€
Dossier :	22946504	Match :	64793.1	Départemental 5 U15 Masculin / 3	Groupe G	744	
Date :	20/05/2025	17/05/2025	521131	Nantes St Med Doulon 2	- 523294	Nantes Fcta 2	
Personne :					Club : <b>521131</b>	<b>A.S.C. ST MEDARD DE DOULON NANTES</b>	
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			21/05/2025	21/05/2025	16,00€
Dossier :	22946506	Match :	64841.1	Départemental 5 U15 Masculin / 3	Groupe H	794	
Date :	20/05/2025	17/05/2025	553554	Gj St Pere Oceane 2	- 581901	St Viaud Asv Frossay 2	
Personne :					Club : <b>553554</b>	<b>GJ ST PERE OCEANE</b>	
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			21/05/2025	21/05/2025	16,00€
Dossier :	22946507	Match :	64901.2	Départemental 1 U16 Masculin / 3	Groupe A	774	
Date :	20/05/2025	17/05/2025	590304	Vieillevigne Planche 21	- 517365	Orvault Sf 22	
Personne :					Club : <b>590304</b>	<b>VIEILLEVIGNE LA PLANCHE ASSOCIATION SPORTIVE FOOT</b>	
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			21/05/2025	21/05/2025	16,00€

Dossier :	22947615	Match :	64346.1	Départemental 4 U15 Masculin / 3	Groupe B	736		
Date :	21/05/2025	17/05/2025	580575	Savenay Malville Pfc 2	- 549082	St Vincent Lustvi 1		
Personne :						Club :	<b>549082 ST VINCENT DES LANDES LUSTVI</b>	
Motif :	05	Forfait				Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait				21/05/2025	21/05/2025	55,00€
Dossier :	22926656	Match :	64435.1	Départemental 4 U15 Masculin / 3	Groupe D	733		
Date :	15/05/2025	17/05/2025	544923	Nantes Don Bosco 1	- 582652	St Fiacre Coteaux Fc 1		
Personne :						Club :	<b>582652 F.C. COTEAUX DU VIGNOBLE</b>	
Motif :	05	Forfait				Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait				21/05/2025	21/05/2025	55,00€
Dossier :	22947616	Match :	64571.1	Départemental 5 U15 Masculin / 3	Groupe B	740		
Date :	21/05/2025	17/05/2025	500258	St Nazaire Ump 2	- 564798	Gj Fcs Tcfc 4		
Personne :						Club :	<b>564798 GJ ST ETIENNE TEMPLE CORDEMAIS</b>	
Motif :	05	Forfait				Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait				21/05/2025	21/05/2025	55,00€
Dossier :	22925510	Match :	64612.1	Départemental 5 U15 Masculin / 3	Groupe C	741		
Date :	14/05/2025	17/05/2025	554118	Gj Abbaretz P Bleue 3	- 502505	Ent.Noizay/Heric 2		
Personne :						Club :	<b>554118 GJ ABBARETZ LA PIERRE BLEUE</b>	
Motif :	05	Forfait				Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait				21/05/2025	21/05/2025	55,00€
Dossier :	22925324	Match :	64704.1	Départemental 5 U15 Masculin / 3	Groupe E	738		
Date :	14/05/2025	17/05/2025	502138	Thouare Us 2	- 518204	Grandchamp As 2		
Personne :						Club :	<b>518204 A.S. GRANDCHAMPS DES FONTAINES</b>	
Motif :	05	Forfait				Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait				21/05/2025	21/05/2025	55,00€
Dossier :	22928280	Match :	64749.1	Départemental 5 U15 Masculin / 3	Groupe F	743		
Date :	16/05/2025	17/05/2025	509069	La Chevroliere Herba 2	- 561031	Gj De Goulaine 3		
Personne :						Club :	<b>561031 GJ DE GOULAINÉ</b>	
Motif :	05	Forfait				Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait				21/05/2025	21/05/2025	55,00€
Dossier :	22947614	Match :	64792.1	Départemental 5 U15 Masculin / 3	Groupe G	744		
Date :	21/05/2025	17/05/2025	518479	Bouaye Fc 3	- 510653	Nantes St Felix Ccs 2		
Personne :						Club :	<b>518479 F.C. BOUAYE</b>	
Motif :	05	Forfait				Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait				21/05/2025	21/05/2025	55,00€
Dossier :	22947618	Match :	64886.1	Départemental 1 U16 Masculin / 3	Acces Ligue A	747		
Date :	21/05/2025	17/05/2025	502386	Nantes St Pierre 21	- 547452	Orvault Rc 21		
Personne :						Club :	<b>502386 LA SAINT PIERRE DE NANTES</b>	
Motif :	05	Forfait				Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait				21/05/2025	21/05/2025	55,00€
Dossier :	22928282	Match :	64900.2	Départemental 1 U16 Masculin / 3	Groupe A	774		
Date :	16/05/2025	17/05/2025	502138	Thouare Us 21	- 514875	Sautron As 21		
Personne :						Club :	<b>514875 A.S. SAUTRONNAISE</b>	
Motif :	05	Forfait				Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait				21/05/2025	21/05/2025	55,00€

Dossier :	22926649	Match :	65002.1	Départemental 1 U17 Masculin / 3	Groupe B	749
Date :	15/05/2025		17/05/2025	548100 La Montagne Fc 1	- 528652 St Fiacre Coteaux Fc 1	
Personne :					Club : <b>582652 F.C. COTEAUX DU VIGNOBLE</b>	
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			21/05/2025	21/05/2025
					55,00€	
Dossier :	22928051	Match :	65126.2	Départemental 3 U17 Masculin / 3	Groupe B	776
Date :	16/05/2025		17/05/2025	528847 St Nazaire Immaculee 1	- 520841 Treillieres Sympho F 2	
Personne :					Club : <b>520841 SYMPHO FOOT TREILLIERES</b>	
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			21/05/2025	21/05/2025
					55,00€	
Dossier :	22947613	Match :	65198.1	Départemental 1 U18 Masculin / 3	Acces Ligue A	755
Date :	21/05/2025		17/05/2025	581256 Geneston As Sud Loir 21	- 512355 Nort Sur Erdre Ac 21	
Personne :					Club : <b>512355 NORT A.C.</b>	
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			21/05/2025	21/05/2025
					55,00€	
Dossier :	22947617	Match :	65242.1	Départemental 1 U18 Masculin / 3	Groupe A	756
Date :	21/05/2025		17/05/2025	534841 St Marc Sur Mer Foot 21	- 560160 Bouguenais Foot 21	
Personne :					Club : <b>560160 BOUGUENAIS FOOTBALL</b>	
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			21/05/2025	21/05/2025
					55,00€	
Dossier :	22947612	Match :	65377.1	Départemental 2 U18 Masculin / 3	Groupe B	757
Date :	21/05/2025		17/05/2025	561031 Gj De Goulaine 22	- 550749 Gj Nord 44 21	
Personne :					Club : <b>550749 GJ NORD 44</b>	
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			21/05/2025	21/05/2025
					55,00€	
Dossier :	22947619	Match :	65558.1	Départemental 3 U18 Masculin / 3	Groupe C	760
Date :	21/05/2025		17/05/2025	561182 St Julien Divatte Fc 21	- 581813 St Hilaire Clisson F 22	
Personne :					Club : <b>581813 F.C. SUD SEVRE ET MAINE</b>	
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			21/05/2025	21/05/2025
					55,00€	
Dossier :	22926647	Match :	65605.1	Départemental 3 U18 Masculin / 3	Groupe D	763
Date :	15/05/2025		17/05/2025	510653 Nantes St Felix Ccs 21	- 544823 Chaumes Arche Fc 22	
Personne :					Club : <b>544823 ARCHE F.C.</b>	
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			21/05/2025	21/05/2025
					55,00€	
Dossier :	22927033	Match :	65782.1	Départemental 4 U18 Masculin / 3	Groupe D	766
Date :	15/05/2025		17/05/2025	500268 Ancenis Rcasg 21	- 514875 Sautron As 22	
Personne :					Club : <b>514875 A.S. SAUTRONNAISE</b>	
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			21/05/2025	21/05/2025
					55,00€	
Dossier :	22944480	Match :	65827.1	Départemental 4 U18 Masculin / 3	Groupe E	795
Date :	18/05/2025		17/05/2025	541370 Aigrefeuille As Main 22	- 511875 St Philbert Gd Lieu 23	
Personne :					Club : <b>511875 U.S. ST PHILBERT DE GRANDLIEU</b>	
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			21/05/2025	21/05/2025
					55,00€	

Dossier :	22927566	Match :	65831.1	Départemental 4 U18 Masculin / 3	Groupe E	795			
Date :	16/05/2025	17/05/2025	581256	Geneston As Sud Loir 23	- 521399	St Herblain Oc 21			
Personne :						Club :	<b>581256 GENESTON A.S. SUD LOIRE</b>		
Motif :	05	Forfait				Date d'effet	Date de fin	Montant	
Décision :	05	Amende : Forfait				21/05/2025	21/05/2025	55,00€	
Dossier :	22926652	Match :	64525.1	Départemental 5 U15 Masculin / 3	Groupe A	742			
Date :	15/05/2025	17/05/2025	528847	St Nazaire Immaculee 2	- 502069	St Nazaire Alert Mea 1			
Personne :						Club :	<b>502069 ALERTE DE MEAN - ST NAZAIRE</b>		
Motif :	05.04.2025 - 19.04.2025 - 17.05.2025						Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	18	Amende : Forfait général				21/05/2025	21/05/2025	110,00€	
Dossier :	22926670	Match :	65111.2	Départemental 3 U17 Masculin / 3	Groupe A	778			
Date :	15/05/2025	17/05/2025	551077	Fay Bouvron Fc 1	- 528847	St Nazaire Immaculee 2			
Personne :						Club :	<b>528847 F.C. DE L'IMMACULEE ST NAZAIRE</b>		
Motif :	01.02.2025 - 03.05.2025 - 17.05.2025						Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	18	Amende : Forfait général				21/05/2025	21/05/2025	110,00€	
Dossier :	22927452	Match :	65647.1	Départemental 4 U18 Masculin / 3	Groupe A	764			
Date :	16/05/2025	17/05/2025	547524	Ste Pazanne Retz Fc 22	- 560136	Gj Sud Retz Football 22			
Personne :						Club :	<b>547524 F.C. DE RETZ</b>		
Motif :	30.03.2025 - 03.05.2025 - 17.05.2025						Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	18	Amende : Forfait général				21/05/2025	21/05/2025	110,00€	
Dossier :	22927448	Match :	65738.1	Départemental 4 U18 Masculin / 3	Groupe C	767			
Date :	16/05/2025	17/05/2025	552461	Gj 3 Forets Soudan 22	- 517367	Heric Fc 21			
Personne :						Club :	<b>517367 HERIC FOOTBALL CLUB</b>		
Motif :	02.02.2025 - 01.03.2025 - 17.05.2025						Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	18	Amende : Forfait général				21/05/2025	21/05/2025	110,00€	
Dossier :	22944395	Match :	63728.1	Départemental 1 U14 Masculin / 3	Groupe A	723			
Date :	18/05/2025	17/05/2025	519195	Nantes Dervalieres 21	- 520086	Vigneux Es 21			
Personne :						Club :	<b>519195 A.C.S. DERVALIERES NANTES</b>		
Motif :	01	Retard Feuille de Match				Date d'effet	Date de fin	Montant	
Décision :	01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches				21/05/2025	21/05/2025	17,00€	
Dossier :	22944396	Match :	63806.2	Départemental 3 U14 Masculin / 3	Groupe B	796			
Date :	18/05/2025	17/05/2025	521399	St Herblain Oc 21	- 551545	Nantes Etoile Cens 21			
Personne :						Club :	<b>521399 ST HERBLAIN O.C.</b>		
Motif :	01	Retard Feuille de Match				Date d'effet	Date de fin	Montant	
Décision :	01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches				21/05/2025	21/05/2025	17,00€	
Dossier :	22944397	Match :	63894.1	Départemental 1 U15 Masculin / 3	Groupe A	772			
Date :	18/05/2025	17/05/2025	563770	Nantes Sporting Club 1	- 560518	Campbon Ubcc 1			
Personne :						Club :	<b>563770 SPORTING CLUB DE NANTES</b>		
Motif :	01	Retard Feuille de Match				Date d'effet	Date de fin	Montant	
Décision :	01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches				21/05/2025	21/05/2025	17,00€	
Dossier :	22944399	Match :	64477.1	Départemental 4 U15 Masculin / 3	Groupe E	735			
Date :	18/05/2025	17/05/2025	561031	Gj De Goulaine 2	- 511875	St Philbert Gd Lieu 2			
Personne :						Club :	<b>561031 GJ DE GOULAINÉ</b>		
Motif :	01	Retard Feuille de Match				Date d'effet	Date de fin	Montant	
Décision :	01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches				21/05/2025	21/05/2025	17,00€	

Dossier :	22944400	Match :	65243.1	Départemental 1 U18 Masculin / 3	Groupe A	756	
Date :	18/05/2025		17/05/2025	502227 Carquefou Usja 22	- 514661	Guerande Madeleine 21	
Personne :					Club :	<b>502227 U.S. JEANNE D'ARC CARQUEFOU</b>	
Motif :	01	Retard Feuille de Match			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches			21/05/2025	21/05/2025	17,00€
Dossier :	22944407	Match :	65288.1	Départemental 1 U18 Masculin / 3	Groupe B	779	
Date :	18/05/2025		17/05/2025	502386 Nantes St Pierre 21	- 560414	Gj Mésanger St Gereon 21	
Personne :					Club :	<b>502386 LA SAINT PIERRE DE NANTES</b>	
Motif :	01	Retard Feuille de Match			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches			21/05/2025	21/05/2025	17,00€
Dossier :	22944410	Match :	65516.1	Départemental 3 U18 Masculin / 3	Groupe B	762	
Date :	18/05/2025		17/05/2025	547590 Mouzeil Teille Ligne 21	- 552653	Derval Sc Nord Atlan 22	
Personne :					Club :	<b>547590 F.C. MOUZEIL TEILLE LIGNE</b>	
Motif :	01	Retard Feuille de Match			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches			21/05/2025	21/05/2025	17,00€
<b>Nombre de dossiers de type : Administratif : 46</b>							